

Limoges, le 14 JAN. 2011

Le Recteur de l'Académie de Limoges  
Chancelier de l'Université

À

Mesdames et Messieurs  
Les Chefs d'établissements d'enseignement privés  
du second degré sous contrat

Rectorat  
DIMOS 2  
Enseignement Privé

Dossier suivi par :

Claudine LADRAT

Maryline PARET

Références

N° 0397

Téléphone

05 55 11 42 37

05 55 11 42 38

Télécopie

05 55 11 42 50

Mél

claudine.ladrat@ac-limoges.fr

maryline.paret@ac-limoges.fr

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

13 Rue François Chénieux  
87031 Limoges Cedex

**Objet :** Temps partiel : année scolaire 2011/2012

Afin de me permettre de procéder à l'étude des dossiers de temps partiel pour la prochaine rentrée scolaire, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir **pour le 31 mars 2011** :

- toute nouvelle demande de temps partiel sur autorisation (imprimé ci-joint).
- la demande des maîtres dont le temps partiel a déjà été reconduit pendant trois ans et qui souhaitent le renouveler (imprimé ci-joint).
- demande de temps partiel de droit (imprimé ci-joint).
- un état récapitulatif** des maîtres dont le temps partiel **déjà accordé précédemment est reconductible**.
- toute demande de changement de quotité ou reprise à temps complet.
- un état néant, si aucune demande.**

Je vous rappelle que le temps partiel est accordé pour l'année scolaire et renouvelable, par tacite reconduction dans la limite de trois années.

A l'issue de cette période, le renouvellement de l'autorisation de travail à temps partiel doit faire l'objet d'une demande et d'une décision.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Recteur et par délégation  
La Responsable de la division des moyens  
Et de l'organisation scolaire



Gisèle SOLEILHAVOUP